

CONTRAT SENIOR :
PERSONNES DE PLUS DE 75 ANS AVEC OU SANS PROBLEME PARTICULIER D'ASSURANCE

NOS CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

CONDUCTEURS :

ON ACCEPTE

Personnes **de plus de 75 ans.**
Personnes **résiliées pour non paiement de prime, pour fausse déclaration, pour sinistres.**
Personnes **en situation de malus, de bonus.**
Personnes sans problème particulier d'assurance.

ON REFUSE

Personnes de moins de 75 ans.
Personne ayant plus de 2 sinistres responsables.
Usage TPM, messagerie, Taxis, Ambulance.
Permis suspendu ou annulé pour fait de violence.
Permis suspendu ou annulé pour indulgence, délit de fuite ou stupéfiants.

VEHICULES : carte grise au nom de l'assuré, du 2nd conducteur, du conjoint.

ON ACCEPTE

Véhicule classé jusqu'au groupe 16H.

ON REFUSE

Véhicules hors classe.
Véhicules avec immatriculation diplomatique ou étrangère.
Véhicules de location

PERMIS :

ON ACCEPTE

Permis de conduire **de l'union européenne, du Maghreb** (carte de séjour non demandée)
Permis **étrangers avec carte de séjour de moins d'un an**, Permis international.

ON REFUSE

Permis étrangers pour les personnes dont la carte de séjour a plus d'un an.

VIE DU CONTRAT :

TYPE DE CONTRAT :

Contrat **annuel** avec **tacite reconduction.**

FRACTIONNEMENT :

SEMESTRIEL OU TRIMESTRIEL :

par chèque, mandat cash ou carte bancaire, la carte verte sera délivrée après paiement de la prime à April Partenaires.

MENSUEL : paiement par carte bancaire de paiement uniquement

Une carte verte de 3 mois sera délivrée avant chaque début de trimestre

GARANTIES :

Formule MINI : Responsabilité Civile, Défense Recours, Assistance, Garantie du conducteur*.

Formule STANDARD : Formule Mini + Vol avec franchise, Incendie et Bris de Glaces sans franchise.

Formule DOMMAGES : Formule Standard + Dommages tous accidents avec franchise.

*Garantie conducteur exclue pour les personnes de 80 ans et plus.